

Contre la grippe à virus A(H1N1)

Ces derniers jours, Kim Kil Nam, reporter de notre hebdomadaire, a interviewé Pak Myong Su, vice-président de la Commission extraordinaire de prévention des épidémies d'Etat de la RPD de Corée.

—Se propageant à un rythme rapide, cette grippe a atteint déjà l'Amérique, l'Europe et même l'Asie. Cela provoque une vive préoccupation du monde.

Quel danger a cette grippe pour l'homme?

—Déjà plusieurs milliers d'hommes dans dizaines de pays et régions ont attrapé cette maladie, apparue en avril dernier au Mexique, et beaucoup d'entre eux ont trouvé la mort aux Etats-Unis et au Mexique.

Un institut de politique internationale a annoncé que si elle persiste à sévir dans le monde comme elle le fait actuellement, cette maladie risque de causer d'énormes pertes économiques dont le montant peut atteindre 4,4 billions de \$US.

C'est le signal d'«alerte» du danger de cette grippe et de ses effets néfastes.

—Quelles mesures sont prises dans notre pays pour la prévenir?

—Chez nous, personne n'est encore contaminée par ce virus.

Pourtant, le gouvernement a créé une commission extraordinaire de prévention des épidémies d'Etat constituée de cadres du secteur sanitaire, de médecins, de scientifiques et de spécialistes, sous la direction du Premier ministre, et qui a pour mission de diriger de façon unifiée l'ensemble des travaux de prévention de la propagation du virus.

Cette commission a établi un système d'information cohérent englobant les centres antiépidémiques des provinces, des villes et des arrondissements et intensifie les travaux de prévention ad hoc.

Le ministère de la Santé a organisé un cours pratique sur la façon de propagation du virus, son danger et sa prévention pour les hommes sanitaires.

Les médecins expliquent aux habitants la voie de contamination de ce virus, le symptôme de la maladie et les moyens de sa prévention et incitent tout le monde à participer à la prévention de la grippe à virus A(H1N1).

Les médias mettent en garde contre son danger.

Les douanes renforcent le contrôle sanitaire à la frontière, aux ports et à l'aéroport.

Les centres et les fermes d'élevage de porcs prennent des mesures vétérinaire et antiépizootique et renforcent la désinfection du personnel.

Le gouvernement a prohibé l'importation de la viande de porc et de ses produits transformés.

Les organismes sanitaires et les instituts de recherche travaillent intensément à élaborer des médicaments et des vaccins antivirux.